



[www.csbettonbasket.fr](http://www.csbettonbasket.fr)  
[contact@csbettonbasket.fr](mailto:contact@csbettonbasket.fr)

## Cotisation :

Pour la saison prochaine, le comité d'Ille-et-Vilaine de basket a décidé d'augmenter sa part sur les licences de 1,50 €. Cependant le CS BETTON BASKET a décidé de ne pas répercuter cette augmentation auprès de ses adhérents. Dans un souci d'uniformité entre nos adhérents masculins et féminins, la cotisation de la nouvelle catégorie U21M est au tarif de la catégorie seniors.

Année de naissance	Catégorie	Renouvellement avant le 14 juillet	Renouvellement après le 14 juillet	Création
	Dirigeants - Bénévoles	15 €	15 €	15 €
	Techniciens - Officiels	15 €	15 €	15 €
	Détente - Loisir	105 €	105 €	105 €
2003 et avant	Seniors masculins	195 €	215 €	215 €
2006 et avant	Seniors féminines	195 €	215 €	215 €
2004-05-06	U21M	195 €	215 €	215 €
2007-08-09	U18	180 €	200 €	200 €
2010-2011	U15	175 €	195 €	195 €
2012-2013	U13	170 €	190 €	190 €
2014-2015	U11	155 €	175 €	175 €
2016-2017	U9	150 €	170 €	170 €
2018 et après	U7	115 €	115 €	115 €

## Justificatifs e-licence FFBB :

### Certificat médical :

► **Pour les mineurs** : Si vous répondez par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé vous n'aurez pas à fournir de nouveau certificat médical.

► **Pour les majeurs** : Si vous avez fourni un nouveau certificat médical il y a moins de 3 saisons, il reste valable pour la saison 2024-2025, à condition de répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé présent dans le formulaire en ligne. Ce document est à fournir lors de l'inscription en ligne e-licence FFBB.

### Pièce d'identité :

► **Pour les majeurs** : Fournir en ligne une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité recto-verso ou passeport pages 2 à 3) si cela vous est demandé.

## Assurances :

► **AIG Europe AON** : Adhésion au contrat d'assurances au nom du joueur

► **La Formule A est comprise dans le prix de la licence (choix par défaut pour tous). Toute autre formule vous sera facturée lors de votre inscription**

► Aucun remboursement possible si vous n'adhérez pas à l'assurance, mais fourniture obligatoire d'un justificatif de votre assureur.

## Mutation – Prêt :

Période normale (C1) : du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin

Période exceptionnelle (C2) : du 30 juin au 30 novembre

Pour toute mutation ou prêt : remplir l'imprimé FFBB en ligne. Les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent

Catégorie	Mutation (C1)	Mutation (C2)	Prêt (T)
Dirigeants - Bénévoles	60 €	60 €	/
Techniciens - Officiels	60 €	60 €	/
Seniors à U17	60 €	60 €	105 €
U15	60 €	60 €	54 €
U13 à U7	0 €	0 €	0 €

## Règlement financier :

- ▶ en espèce lors des permanences
  - ▶ par chèque au nom du CSB section Basket (chèques vacances acceptés)
  - ▶ en ligne lors de l'inscription auprès de la FFBB (e-licence) via le portail HelloAsso (carte bancaire)
  - ▶ **Réduction familiale** (même domicile) à partir de la seconde licence joueur (hors technicien et dirigeant) et sur les suivantes de **15 €**
  - ▶ Règlement en plusieurs fois (4 maxi) : **chèques encaissés au 15 du mois** : joindre les chèques en précisant au dos le nom du licencié et le mois d'encaissement, **DERNIER PAIEMENT EN JANVIER**.
  - ▶ 4 permanences seront assurées au début du mois de juillet (voir dates ci-dessous) pour procéder au règlement financier ou répondre à toute question. D'autres permanences seront proposées à la rentrée (fin août-début septembre)
  - ▶ **Carte SORTIR ! – Coupon Sport – Pass'Sport** : Si vous bénéficiez de l'une de ces offres, merci de venir vous renseigner lors des permanences.
- Pour toute question sur ces dispositifs s'adresser directement au CSB : [contact@csbetton.fr](mailto:contact@csbetton.fr)

**L'inscription ne sera validée que lorsque le règlement financier sera effectué**  
**Le règlement peut être effectué avant l'inscription auprès de la FFBB**

## Permanences :

Dates des permanences :

- **Mercredi 3 juillet entre 18h00 à 19h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Samedi 6 juillet entre 11h00 à 12h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Mercredi 10 juillet entre 18h00 à 19h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Samedi 13 juillet entre 11h00 à 12h30** (Hall de la salle de la Touche)  
*(Dernière permanence pour bénéficier de la réduction de 20 € pour les renouvellements)*

En dehors de ces permanences, vous pouvez déposer le règlement dans une enveloppe au nom du licencié chez Guillaume PICHOFF au **16 rue de Belle-Ile-en-Mer 35830 BETTON**